

Moto-Club : Association Sportive Motocyclise du Bugey **N° d'épreuve FFM :** 179
E-mail : dorian@hugues.biz **Date :** 14 Mai 2023
Téléphone : 06 80 93 61 74 **Lieu :** Ambérieu en Bugey (Ain)
Organisateur technique : Dorian HUGUES

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course -----	Gérard BESSON	Licence : 003824
Délégué FFM (Président de jury) -----	Serge VERNOIS	Licence : 023830
Membre du Jury -----	Sandrine MICOLLET	Licence : 046553
Membre du Jury -----	Pascal GAUZY	Licence : 079468
Commissaire technique responsable -	Jean-Marc DUMORD	Licence : 009366
Responsable du chronométrage -----	Hélène SEHIER	Licence : 065726

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

BRONZE ET ARGENT

Age* ----- Bronze : de 40* à 46 ans
 Argent : de 47 à 53 ans
 Licences ----- NCO / LUE
 Cylindrée ----- De 125cc à 650cc

OR ET PLATINE

Age* ----- Or : de 54 à 58 ans
 Platine : à partir de 59 ans
 Licences ----- NCO / LUE
 Cylindrée ----- De 125cc à 650cc

* Une dérogation sera accordée aux pilotes ayant participé au championnat de France en 2020 et 2021.

Tout pilote commençant la saison dans une catégorie ne pourra en aucun cas en changer en cours d'année (sauf pour l'équilibre du plateau).

Si le nombre de pilotes n'était pas suffisant les deux catégories seront regroupées.

La Commission Nationale de Motocross se réserve le droit d'accepter dans chaque catégorie des wild-card en plus des 40 pilotes sélectionnés.

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... **Jean-Baptiste BOURGEOIS**

Nombre de secouristes **8**

Hôpital le plus proche **Ambérieu en Bugey**

Nombre d'ambulance(s) **1**

Temps de trajet (en min) **10 mn**

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site **Terrain Jacques Moine**

Adresse **Route du Maquis, 01500 Ambérieu-en-Bugey**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1450 m**

Largeur minimum de la piste **6 m**

Largeur de la grille **35 m**

Longueur de la ligne droite de départ **80 m**

Nombre d'OCP* **18**

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **50**

En manche : **45**



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **13/03/2023**

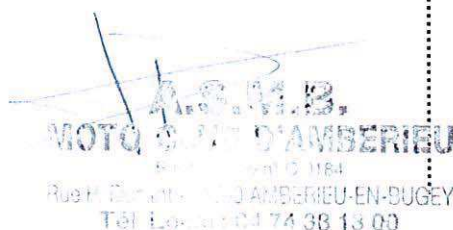
VISA DE LA LIGUE

DATE: **23 MARS 2023**

VISA DE LA FFM

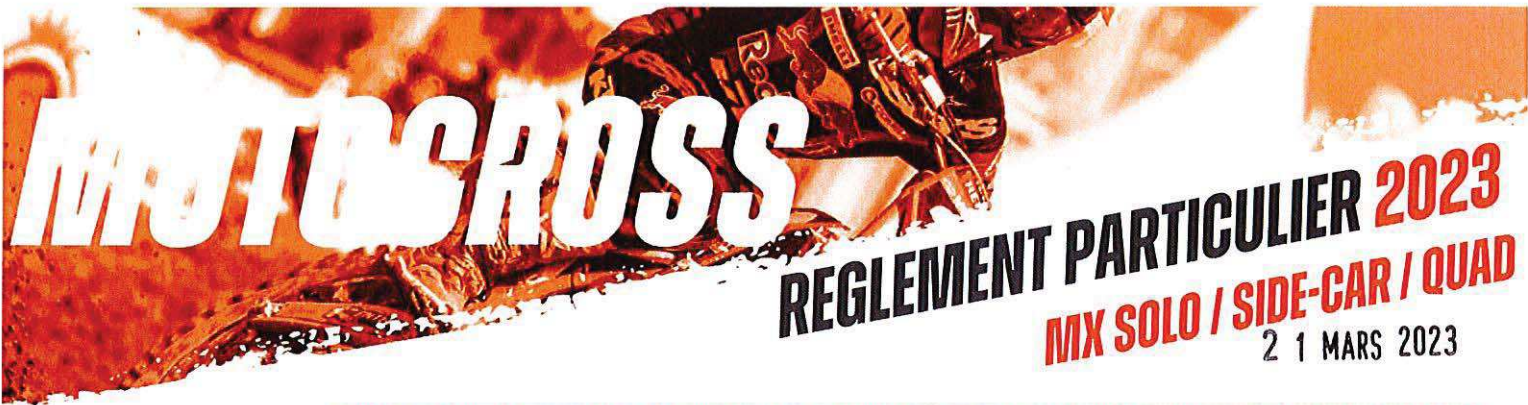
DATE: **28/03/2023**

NUMÉRO: **23/0303**



LIGUE MOTOCYCLISTE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Z.A. 18 Chemin de Hite Neuve
26600 LA ROCHE DE GLUN
Tél : 04 75 55 22 50





Moto-Club : Association Sportive Motocyclise du Bugey **N° d'épreuve FFM :** 179
E-mail : dorian@hugues.biz **Date :** 14 Mai 2023
Téléphone : 06 80 93 61 74 **Lieu :** Ambérieu en Bugey (Ain)
Organisateur technique : Dorian HUGUES

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course -----	Gérard BESSON	Licence :	003824
Président du Jury ou Arbitre* -----	Sandrine MICOLLET	Licence :	046553
Membre du Jury -----	<i>Serge VERNOS</i>	Licence :	<i>023830</i>
Membre du Jury -----	Pascal GAUZY	Licence :	079468
Commissaire technique responsable -	Jean-Marc DUMORD	Licence :	009366
Responsable du chronométrage -----	Hélène SEHIER	Licence :	065726

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉE	TARIF ET DESCRIPTION
MX1	15 ans		450 4T + 250 2T	Roule en Open MX1/MX2
MX2	13 ans		250 4T + 125 2T	Roule en Open MX1/MX2
125cc	13 ans		125cc	Roule en Open MX1/MX2
Quad	13 ans		125cc à 700cc	

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON **OUI** (75€ pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 90 € si elle est prise sur place)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... **Jean-Baptiste BOURGEOIS**

Nombre de secouristes **8**

Hôpital le plus proche **Ambérieu en Bugey**

Nombre d'ambulance(s) **1**

Temps de trajet (en min) **10 mn**

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site **Terrain Jacques Moine**

Adresse **Route du Maquis, 01500 Ambérieu-en-Bugey**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1450 m**

Largeur minimum de la piste **6 m**

Largeur de la grille **35 m**

Longueur de la ligne droite de départ **80 m**

Nombre d'OCP* **18**

**Officiels Commissaires de Piste*

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **50**

En manche : **45**

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :

Pendant les essais : **32**

En manche : **30**



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **13/03/2023**

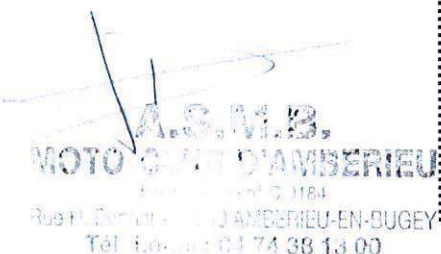
VISA DE LA LIGUE

DATE: **23 MARS 2023**

VISA DE LA FFM

DATE: **28/03/2023**

NUMÉRO: **23/0303**



LIGUE MOTOCYCLISTE
 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
 Z.A. 18 Chemin de l'Île Neuve
 26600 LA ROCHE-DE-CLEUN
 Tél : 04 79 55 22 50











- Légende**
- piste
 - Piste - Départ - 1er tour uniquement
 - sauts
 - Vagues
 - Zone Rampe-a-rtage
 - Zone Technique
 - Sens de circulation
 - Commissaires
 - Poste de secours
 - Public
 - Parc coureurs
 - Bonne Incendie
 - ligne d'arrivée

Date de réalisation du plan : 01/07/2021

Terrain Jacques Moine
 01500 Amberieu-en-bugey
 longueur du circuit : 1450m



-  Borne Incendie
-  Filtrage Véhicules Accompagnement
-  Véhicules Accompagnement + Piétons Public
-  Filtrage Véhicules public
-  Véhicules Public + Piétons Public
-  Point de rassemblement

MOTOCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

Moto-Club : Association Sportive Motocyclise du Bugey

Date : 14 Mai 2023

Lieu : Ambérieu en Bugey



HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT	CATEGORIE(S)	DUREE
Samedi				
14h30	19h30	Contrôles administratifs	Toutes catégories	5h
14h30	19h30	Contrôles techniques	Toutes catégories	5h
Dimanche				
6h45	7h30	Contrôles administratifs	Toutes catégories Ligue	45mn
6h45	7h45	Contrôles techniques	Toutes catégories Ligue	1h
8h00	8h15	Essais Libres	Quad	15mn
8h20	8h35	Essais Libres	Open - Série 1	15mn
8h40	8h55	Essais Libres	Open - Série 2	15mn
9h00	9h20	Tests Départ + Essais Libres	Vétérans Or/Platine	15mn + 5mn
9h25	9h45	Tests Départ + Essais Libres	Vétérans Bronze/Argent	15mn + 5mn
9h45	10h00	Entreacte		15mn
10h00	10h15	Essais Chronométrés	Quad	15mn
10h20	10h35	Essais Chronométrés	Open - Série 1	15mn
10h40	10h55	Essais Chronométrés	Open - Série 2	15mn
11h00	11h15	Essais Chronométrés	Vétérans Or/Platine	15mn
11h20	11h35	Essais Chronométrés	Vétérans Bronze/Argent	15mn
11h35	13h00	Pause Repas		85mn

Moto-Club : Association Sportive Motocyclise du Bugey

Date : 14 Mai 2023

Lieu : Ambérieu en Bugey

HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT	CATEGORIE(S)	DUREE
13h00	13h25	Manche 1	125cc + Open B	20mn+1T
13h30	13h55	Manche 1	Vétérans Or/Platine	20mn+1T
14h00	14h25	Manche 1	Vétérans Bronze/Argent	20mn+1T
14h30	14h55	Manche 1	Open A	20mn+1T
15h00	15h25	Manche 1	Quad	20mn+1T
15h30	16h00	Entracte		30mn
16h00	16h25	Manche 2	125cc + Open B	20mn+1T
16h30	16h55	Manche 2	Vétérans Or/Platine	20mn+1T
17h00	17h25	Manche 2	Vétérans Bronze/Argent	20mn+1T
17h30	17h55	Manche 2	Open A	20mn+1T
17h35		Remise des Prix CF Vétérans		
18h00	18h25	Manche 2	Quad	20mn+1T